

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

# En marche vers l'avenir

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> mai est l'occasion de souligner les combats des travailleurs, les luttes passées, présentes et à venir, ainsi que de regarder tout le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire pour que le monde du travail et par conséquent les travailleurs soient en meilleure santé sur tous les plans. Pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, *Le Devoir* donne la parole aux différentes organisations syndicales pour connaître leurs points de vue, leurs revendications et leurs idées.

## Un travail à dimension humaine

La rareté grandissante de la main-d'œuvre en amène plusieurs à chercher des solutions pour faire entrer le plus vite possible sur le marché du travail ceux qui n'y sont pas encore. Cette approche à court terme risque toutefois de faire perdre de vue certains objectifs au plus long cours, comme le besoin de préparer les travailleurs à la transformation, déjà bien amorcée, du marché du travail.

JEAN-FRANÇOIS VENNE  
*Collaboration spéciale*

« Il faut s'assurer que la main-d'œuvre sera en mesure d'occuper les emplois de demain », résume Luc Vachon, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Pour plusieurs travailleurs, cela passe d'abord par l'acquisition ou l'amélioration de compétences de base en littératie et en numératie.

VOIR PAGE C 2 : CSD

ISTOCK

**AUJOURD'HUI,  
ON MARCHE POUR  
L'ENVIRONNEMENT !**

**MONTRÉAL. 14 HEURES.**

TROIS POINTS DE DÉPART :  
PARC LAURIER / PARC LAFONTAINE /  
PLACE DES FESTIVALS  
POUR CONVERGER VERS LE MONT ROYAL

FTQ

## SYNDICALISME

## Construire un socle

## CSD

SUIVE DE LA PAGE C 1

Le plus récent Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) montrait que 19 % des Québécois âgés de 16 à 65 ans se classaient au niveau 1 ou même sous ce niveau en littératie (sur un total de cinq niveaux). S'ajoutent à cela 34 % qui se situaient au niveau 2. Une analyse de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) indique qu'environ 29,6 % des personnes inactives et 23,8 % des chômeurs se rangeaient au niveau 1 ou moins, comme 15,5 % des travailleurs. Plus ou moins un tiers des individus de ces trois groupes se situaient au niveau 2. Les résultats sont très similaires en ce qui concerne la numératie.

« Il ne faut pas asservir l'homme aux besoins de la technologie. Il faut que la technologie soit au service de l'homme. »

« On entend souvent que les travailleurs devront acquérir les compétences pour occuper les emplois du futur, mais avoir une base

robuste en ce qui concerne la capacité de lecture, d'écriture, de compréhension de textes, de calcul et de résolution de problèmes constitue un préalable incontournable », souligne Luc Vachon. En plus de cette éducation de base, la formation continue aura un rôle crucial à jouer, tant pour ceux qui sont en emploi que pour ceux qui s'efforcent d'en retrouver un. Mais à ce titre, il faudra surmonter plusieurs défis. « Le Québec n'a pas une forte culture de formation continue, ni du côté des travailleurs ni du côté des employeurs, donc il faudra en développer une », estime le président.

**Soutenir la formation**

Selon lui, cela signifie qu'il faudra revoir notre conception de l'éducation et de la formation, qui se feront désormais tout au long de la vie et ne se confineront plus aux bancs d'école. L'alternance entre la formation et le travail deviendra plus fréquente. Cela exige un arrimage de l'écosystème de formation, qui inclut les entreprises, les centres de formation, les établissements collégiaux et universitaires, etc. Cet arrimage doit permettre de développer des approches novatrices en formation, mais aussi de favoriser la reconnaissance des compétences acquises. Ces dernières doivent pouvoir se transférer d'une entreprise à l'autre.

Par ailleurs, le contexte ne se prête pas si bien que cela à la formation continue. Les employeurs peinent déjà à combler leurs besoins de main-d'œuvre dans une dynamique de plein emploi. On peut difficilement les critiquer de rechigner à l'idée d'en libérer un certain nombre pour quelques semaines, voire

quelques mois, dans le cadre d'un projet de formation. Il faut pourtant résoudre cette équation puisque c'est l'ensemble des entreprises qui bénéficieront, à moyen terme, d'une main-d'œuvre mieux formée.

La CSD réclame du gouvernement québécois des incitatifs puissants pour favoriser la formation continue. Elle suggère des soutiens financiers et des crédits d'impôt bonifiés pour les entreprises, mais aussi pour les travailleurs désireux d'alterner le travail et les études. « Un travailleur qui a des enfants ne peut pas se priver de son salaire pour aller étudier sans un soutien financier », souligne Luc Vachon. Le succès des formations de type « dual », dans lesquelles le travailleur alterne entre la formation et le travail et continue d'être payé en tout temps, montre l'importance de la question financière.

La CSD a déploré que le premier budget du gouvernement Legault ne se soit concentré que sur l'amélioration de la productivité par l'acquisition de nouvelles technologies, en laissant la main-d'œuvre en plan. Sans contester l'intérêt pour le Québec de rattraper son retard technologique, le syndicat aimerait voir plus de mesures pour aider les travailleurs à s'adapter à cette évolution afin qu'ils en bénéficient plutôt que d'en faire les frais.

« Le travail doit conserver une dimension humaine, avance Luc Vachon. Il ne faut pas asservir l'homme aux besoins de la technologie. Il faut que la technologie soit au service de l'homme. Il faudra conserver la dimension humaine du travail dans les bouleversements qui viennent. »



L'éducation et la formation ne sont plus confinées aux bancs d'école.

GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

## FIQ

## Une année chargée et des résultats attendus

Autre temps, autres mœurs. Avec l'arrivée au pouvoir de la CAQ, les revendications des dernières années de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) semblent recevoir une écoute plus favorable de la part de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann. Et la FIQ compte s'en assurer.

STÉPHANE GAGNÉ  
Collaboration spéciale

Les 76 000 membres de la FIQ (composés surtout d'infirmières et d'infirmières auxiliaires) en ont marre du temps supplémentaire obligatoire (TSO). Le 8 avril dernier, elles tenaient donc une journée nationale sans TSO afin que cette mesure devienne une exception plutôt que la norme comme c'est le cas actuellement.

**La fin prochaine du TSO ?**

Comme l'indique le communiqué de la FIQ datant du 17 avril, cette mobilisation a porté ses fruits. La ministre McCann a bien saisi l'urgence d'agir. Elle a adopté un Plan d'action et un échéancier rapide pour mettre fin au TSO. En campagne électorale, la CAQ s'était d'ailleurs engagée à abolir cette mesure.

Nancy Bédard, présidente de la FIQ, se dit satisfaite des engagements pris. Mais elle croit toutefois qu'il était plus que temps d'agir. « Au fil des années, on a fragilisé le réseau de la santé en confiant à nos membres une charge de travail démesurée, dit-elle. La qualité des soins et la sécurité des interventions s'en sont ressenties. Il faut qu'il y ait une meilleure planification des horaires dans les hôpitaux, une embauche massive d'infirmières, un rehaussement de postes (offrir des postes à temps complet à des infirmières à temps partiel) et une surdotation afin de pallier les absences récurrentes. » La FIQ compte faire un suivi serré auprès de la ministre pour s'assurer que le dossier chemine dans le bon sens.

Le syndicat a d'ailleurs reçu un appui de taille avant sa journée de mobilisation du 8 avril dernier. Un juge du Tribunal administratif du travail (TAT) a reconnu que le TSO doit être utilisé lors de situations urgentes et exceptionnelles.

**Le dossier des ratios**

Autre dossier prioritaire pour la FIQ : les ratios. En ce moment, les infirmières ont trop de patients à leur charge et elles ne sont pas remplacées lorsqu'elles partent en congé. Cette situation ne permet pas aux patients de recevoir les soins dont ils ont besoin et met en danger la santé physique et mentale des infirmières. Après plusieurs mois de revendications, la FIQ avait réussi à obtenir la mise en place de projets-pilotes pour tester les ratios infirmière-patients souhaitables. « La ministre McCann est d'accord pour procéder à une analyse rapide de ces projets et déployer des ratios de façon graduelle dans le réseau », dit Mme Bédard.

La présidente de la FIQ veut cependant obtenir plus de la part de la ministre. « Nous voulons obtenir l'adoption d'une loi sur les ratios, précise-t-elle. Une telle loi est en vigueur en Australie et en Californie et elle a eu des effets positifs sur les soins dispensés aux patients. »

Selon Nancy Bédard, cela permettrait de réduire les erreurs dans les médicaments à administrer aux patients, de recevoir les traitements au moment opportun, d'offrir des soins plus adéquats et de diminuer l'absentéisme.

Ces deux mesures auraient des effets positifs sur la main-d'œuvre infirmière. « Cela ramènera dans le



Selon la FIQ, l'ensemble des conditions de travail des infirmières doit être amélioré et la profession doit être revalorisée.

GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

« Au fil des années, on a fragilisé le réseau de la santé en confiant à nos membres une charge de travail démesurée »

réseau celles qui l'ont quitté et les retiendra », dit la présidente de la FIQ.

Ces améliorations devraient aussi permettre d'offrir plus de postes à temps complet, ce qui serait bien apprécié, selon Mme Bédard. « Nous avons beaucoup d'infirmières auxiliaires à temps partiel qui ne demandent qu'à travailler à temps plein », affirme-t-elle, ajoutant que l'adoption de ces mesures aurait pour effet de stabiliser les équipes, ce qui est très important aussi.

**Négociations ardues à venir ?**

L'année en cours est la dernière du contrat de travail qui lie la FIQ au gouvernement. Des négociations en vue

d'une nouvelle convention collective devront donc s'amorcer au cours des prochains mois. « L'ensemble des conditions de travail doit être amélioré et la profession doit être revalorisée, souligne la présidente. Des hausses de salaire feront ainsi partie de nos demandes. Ce sont des conditions essentielles si l'on souhaite attirer de nouvelles personnes dans la profession. »

Selon Mme Bédard, pour la première fois, la FIQ s'est donné un plus grand rapport de force dans ces négociations en s'associant avec l'Association du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Un regroupement qui représentera 130 000 employés.

Plus d'un demi-siècle voué à défendre et à promouvoir l'expertise professionnelle de ses membres de tous horizons!

Un combat essentiel pour conserver des services publics de qualité!

spgq.qc.ca

Syndicat  
de professionnelles  
et professionnels  
du gouvernement du Québec

SPGQ

## SYNDICALISME



Alors que les manifestations pour le climat se multiplient aux quatre coins de la province, la FTQ appelle à un vrai débat sur les changements climatiques et l'exploitation des hydrocarbures.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

FTQ

## La transition énergétique devra être juste pour tous

Depuis 2014, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) s'engage activement dans la lutte contre les changements climatiques. Elle a été de plusieurs consultations québécoises et canadiennes sur ce thème et a envoyé des délégations à chacune des Conférences des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP) depuis la COP21 de Paris en 2015. Avec d'autres syndicats, elle invite d'ailleurs la population à manifester pour l'avenir de la planète le samedi 27 avril.

JEAN-FRANÇOIS VENNE  
Collaboration spéciale

Les engagements pris dans ces conférences et l'urgence de la situation ne laissent plus de doute dans l'esprit du secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux : « Il y aura une transition énergétique dans les prochaines années, dit-il. C'est un phénomène mondial. Il faut s'assurer qu'elle est juste pour les travailleurs et les communautés. »

Le syndicat appuie les cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) adoptées par le gouvernement du Québec en 2015, à l'occasion de la COP21. L'État québécois vise pour 2030 une diminution des émissions de 37,5 % sous le niveau de 1990, et de 80 % à 95 % pour 2050.

Le plan directeur 2018-2023 de Transition énergétique Québec (TEQ) — le nouvel organisme chargé de favoriser et de promouvoir la transition, l'innovation et l'efficacité énergétique — se distinguait pourtant récemment par une absence totale de cibles de réduction des émissions de GES. Une omission en droite ligne avec la politique énergétique adoptée en 2016, laquelle n'en contenait pas non plus. Elle présentait plutôt des objectifs de diminution de l'usage de produits pétroliers, l'élimination du charbon et des augmentations respectives de 25 % et 50 % de la production totale d'énergies renouvelables et de bioénergies.

### Quelle gouvernance pour la transition ?

Quoi qu'il en soit, la course à la décarbonisation aura nécessairement un impact sur les entreprises et les travailleurs. En 2015, au Québec, le secteur industriel pointait en deuxième place des émetteurs de GES avec 30 % du total, devancé seulement par le transport, qui en génère 41,7 %. « Pour atteindre l'objectif d'environ 90 % de réduction des émissions en 2050, il y aura forcément des bouleversements importants dans le secteur industriel et il ne faut pas que les travailleurs en fassent les frais », prévient Serge Cadieux.

Ce dernier réclame donc une réelle gouvernance de la transition énergétique, à laquelle la société

civile et les syndicats pourront contribuer. Cette gouvernance devra répondre à des questions cruciales, telles la réorientation et la requalification des travailleurs qui pourraient perdre leur emploi à la suite de la disparition de leur entreprise, voire de leur industrie, par exemple dans le cas des raffineries de pétrole.

Il est aussi important de trouver des moyens d'aider les entreprises à améliorer leur bilan carbone. Déjà, la FTQ fait des efforts en ce sens. Elle participe entre autres à un projet pilote avec l'entreprise Lafarge pour faire évoluer les moyens de production, par exemple en produisant un béton moins polluant avec du verre recyclé.

En mai 2018, la FTQ a organisé le Sommet sur la transition énergétique à Montréal, lequel réunissait des employeurs, des investisseurs et des représentants d'organismes sociaux et environnementaux, ainsi que des Premières Nations. Ils ont lancé un appel à une transition énergétique équitable, démontrant un certain consensus au sein de la société civile. « Mais il faut que le gouvernement joue son rôle », martèle Serge Cadieux.

Il rappelle qu'il n'est pas suffisant de fixer des cibles. Il faut aussi déterminer comment elles seront atteintes et en gérer les impacts. « Il faut repenser notre politique industrielle en fonction d'une économie plus verte, et nous avons des atouts pour y arriver, comme une hydroélectricité abondante et les ressources de la forêt boréale », ajoute le secrétaire général.

### Appuyer les régions

Chose certaine, la FTQ, elle, s'est mise en marche depuis plusieurs années. Elle a effectué une première tournée du Québec en 2016 pour discuter des défis particuliers que la transition énergétique pourrait amener aux diverses régions de la province. Elle a par la suite adopté une déclaration de politique sur l'énergie, appelant à un vrai débat sur les changements climatiques et l'exploitation des hydrocarbures.

Voilà que la FTQ a depuis repris la

« Pour atteindre l'objectif d'environ 90 % de réduction des émissions en 2050, il y aura forcément des bouleversements importants dans le secteur industriel et il ne faut pas que les travailleurs en fassent les frais »

route avec une nouvelle tournée du Québec, accompagnée cette fois du Fonds de solidarité de la FTQ et de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC). Les rencontres permettent de dresser un portrait des impacts de la transition vers une économie plus verte propre aux différentes régions et de cerner les occasions favorables qui pourraient en découler pour les travailleurs et travailleuses.

La FTQ recense par ailleurs dix entreprises les plus polluantes de chaque région et réfléchit avec les travailleurs et d'autres intervenants à des pistes de solution pour améliorer leur bilan. Le Fonds de solidarité de la FTQ a déjà annoncé qu'il soutiendra, y compris financièrement, les entreprises qui investissent dans une transition énergétique juste. En septembre 2019, la tournée aura été réalisée et des chantiers seront en branle dans les différentes régions.

Le Fonds de solidarité de la FTQ fait lui aussi sa petite révolution pour soutenir la transition énergétique. En septembre dernier, il s'est engagé à réduire d'au moins 25 % l'empreinte carbone de ses investissements boursiers d'ici 2025. Il diminuera aussi son empreinte carbone dans ses investissements privés. Il est ainsi devenu l'un des rares fonds institutionnels, avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, à adopter des cibles précises d'investissements décarbonés. Le Fonds s'est aussi engagé à exclure le secteur de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures au Québec de son portefeuille, à créer un programme de compensation volontaire pour les entreprises québécoises par le biais de sa filiale forestière Solifor et à rendre ses activités directes carbon-neutres d'ici mai 2019.

La FTQ garde aussi un œil sur le gouvernement fédéral en vue des élections d'octobre prochain. « Le gouvernement libéral a un examen de conscience à faire, car il est loin d'avoir gouverné de manière aussi verte que ce qu'il avait promis lors de la précédente campagne électorale », rappelle Serge Cadieux.

Ce cahier a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, grâce au soutien des annonceurs qui y figurent. Ces derniers n'ont cependant pas de droit de regard sur les textes. La rédaction du *Devoir* n'a pas pris part à la production de ces contenus.

# Une voix forte en santé.

La FIQ, forte de ses 76 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques, est reconnue comme une organisation syndicale efficace pour l'amélioration des conditions de travail de ses membres et la défense des soins de santé accessibles et sécuritaires.

fiqsante.qc.ca

fiq

fiq

FIQ | SECTEUR PRIVÉ



## SYNDICALISME

## Des classes pleines à craquer, des enseignants vidés

MARIE-HÉLÈNE ALARIE  
Collaboration spéciale

Serafino Fabrizi, président du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île, insiste : « À l'heure actuelle, la commission scolaire utilise tous les moyens à sa disposition pour aller chercher de nouveaux enseignants et garder ceux qui sont déjà en poste, mais partout, c'est la compétition ! »

Depuis plusieurs années déjà, on entend parler de la pénurie d'enseignants partout au Québec. Sur l'île de Montréal, le problème est criant pour de multiples raisons, allant de la composition de la classe — que d'aucuns considèrent comme trop difficile — jusqu'au trafic qui rend pénibles les déplacements en ville.

Mais selon Serafino Fabrizi, depuis quelque temps, la tâche d'un enseignant sur l'île s'est alourdie. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des professeurs ne travailler que quatre jours par semaine, soit 80 % d'une tâche complète. « Ça amène un besoin de personnel supplémentaire, ajoute-t-il. Le manque de ressources professionnelles ne fait rien pour améliorer la situation. On intègre de plus en plus dans les classes et s'il n'y a pas ces professionnels pour accueillir les élèves en difficulté, c'est très difficile pour l'enseignant et la classe ordinaire le devient de moins en moins. »

Autre défi à relever pour les commissions scolaires de l'île de Montréal, c'est le manque de locaux et malheureusement, agrandir les écoles ne se fait pas du jour au lendemain. Ce manque de locaux, dû en grande partie à une sous-estimation du nombre d'élèves de la part du ministère, s'accroît d'année en année. « Il faut des investissements massifs », demande le syndicaliste. Le résultat de la surpopulation scolaire affecte principalement les classes d'art et de musique dorénavant réquisitionnées pour de l'enseignement général. « Les profs sont alors

obligés de se déplacer et ils ne proposent plus d'activités qui demandent beaucoup de matériel trop encombrant à déplacer. Les cours ne sont plus ce qu'ils devraient être », précise-t-il.

Pour pallier ce manque d'espace, Serafino Fabrizi propose un partage des locaux entre écoles voisines, qu'elles soient ou non de la même commission scolaire. Par exemple, on pourrait le faire avec les gymnases : il n'est pas rare de voir plusieurs groupes d'élèves assister au cours d'éducation physique dans le même gymnase en même temps. « Le niveau sonore augmente et le niveau d'exercice diminue ! » Et comme il est primordial que nos enfants « lâchent leur fou », on ne peut rogner sur le temps de récréation. Cependant, dans certaines écoles, les profs doivent, pour respecter les horaires, réduire le temps de récupération offert aux élèves afin que ces derniers puissent continuer à profiter de leur temps de récré : « C'est complètement contradictoire avec le plan de réussite », déplore M. Fabrizi.

La pénurie d'enseignants, c'est un peu la quadrature du cercle : les professeurs sont au bout du rouleau, il faut réduire leur tâche, mais il n'y a pas suffisamment de relève pour reprendre le flambeau. Conscient que tout ne pourra pas se faire du jour au lendemain, Serafino Fabrizi se dit quand même confiant. Selon lui, il est possible d'inverser la vapeur en rendant la tâche plus attrayante et on pourra ainsi, dans un premier temps du moins, retenir les enseignants.

En attendant les négociations prévues pour l'an prochain, des solutions pourraient déjà être mises en place : « On pourrait réaménager la tâche et permettre aux enseignants d'effectuer du travail personnel à la maison. » Et, insiste-t-il, l'éducation a besoin d'un investissement massif et « il faut le faire maintenant, parce que plus personne n'y arrive. Si on continue, ça va craquer de partout ».



FAE

## Donner aux enseignants d'une main et reprendre de l'autre

« L'heure du redressement national en éducation a sonné », lançait le premier ministre François Legault lors de son discours inaugural en novembre dernier. S'il promettait aussi de valoriser la profession, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) estime qu'aucun geste n'a encore été fait en ce sens par le gouvernement caquiste.

CATHERINE MARTELLINI  
Collaboration spéciale

La valorisation de la profession d'enseignant passe en grande partie par le salaire, soutient Alain Marois, vice-président à la vie politique de la FAE, qui compte neuf syndicats représentant plus de 43 000 enseignantes et enseignants dans sept régions du Québec.

Or, actuellement, les enseignants du Québec sont les moins bien payés au Canada, comme le montre une récente étude de Statistique Canada. Un écart qui dépasse les 20 000 \$

avec l'Ontario, déplore-t-il. « Et c'est aussi au Québec que les professeurs doivent attendre le plus longtemps pour atteindre le maximum de l'échelle salariale, soit cinq ans de plus par rapport à n'importe quelle autre province. »

Une situation déficitaire qui ne date pas d'hier. Le précédent Parti libéral avait en effet procédé à d'importantes coupes dans le domaine de l'éducation, si bien que la FAE évalue à 1,5 milliard de dollars le rattrapage à faire dans ce domaine. « Il faudra attendre jusqu'en 2021 pour arriver à combler le retard, et on ne parle même pas encore de bonifications », souligne-t-il.

Il ajoute que les enseignants sont aussi les seuls travailleurs du secteur public de l'État québécois à ne pas avoir vu leur salaire rajusté à la suite de l'exercice de la relativité salariale. « Quand ça a été leur tour, le gouvernement a dit qu'il ne pouvait pas payer l'entièreté de leurs compensations puisqu'ils sont un groupe trop nombreux. » Un autre problème qui a contribué à creuser davantage le fossé en ce qui a trait à leur rémunération.

Si, à une certaine époque, les enseignantes et les enseignants éprouvaient

une forme de gêne à revendiquer leur juste part salariale en raison de tous les besoins non comblés des élèves, ils se décomplexent de plus en plus, observe André Marois. Il entend bien d'ailleurs en faire un des éléments centraux de la prochaine négociation de la convention collective, qui prendra fin en 2020.

## Les promesses du dernier budget

Le dernier budget, présenté au printemps par le ministre québécois des Finances, Eric Girard, faisait de l'éducation un des trois champs prioritaires du gouvernement, aux côtés de l'économie et de la santé.

Certes, il prévoit une augmentation des ressources en éducation et en enseignement supérieur de l'ordre de 2,4 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2023-2024, dont 1 milliard de dollars en 2019-2020.

Or, même s'il est indiqué que ces montants serviront, entre autres, à soutenir les enseignants et à valoriser la profession, aucune mesure concrète n'a été prise, soutient Alain Marois. « Surtout, ça ne permet même pas de rattraper le retard perdu », souligne-t-il.



Si tes enfants te confondent avec la gardienne

sesyndiquer.info  
1 800 947-6177

LE MONDE DU TRAVAIL SE TRANSFORME



CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES

UNIQUE PAR SON APPROCHE

UNIS POUR LES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

## SYNDICALISME



La valorisation de la profession d'enseignant passe en grande partie par le salaire, selon la Fédération autonome de l'enseignement.

GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

Il donne comme exemple les mesures transitoires qui avaient été promises après la modification de la liste des écoles défavorisées qui entraînaient la perte de financement pour certains établissements scolaires. « Les sommes finalement allouées sont nettement insuffisantes pour pallier les coupes. »

#### L'effet boule de neige

En plus des services aux élèves qui ont diminué et dont les effets se font encore ressentir au quotidien, les tâches des enseignants ont été constamment gonflées dans les dernières années. « Éducation sexuelle, éducation financière, orientation scolaire, technique de réanimation... c'est comme si l'école devait suppléer à tous les manques de la société, explique Alain Marois, de la FAE. On ajoute des responsabilités alors qu'on peine à atteindre les objectifs du programme de base, et sans bonification du salaire. »

Tout cela a entraîné une pénurie en éducation : les enseignants quittent la profession à pleines portes par épuisement ou fatigue. « On voit de plus en plus de classes qui n'ont pas de professeurs qualifiés, ou carrément aucun pour donner les cours : comme les infirmières qui sont obligées de faire des heures supplémentaires, les enseignants doivent maintenant faire du remplacement d'urgence en plus de s'occuper de leur propre classe. »

Les jeunes sont également moins nombreux à s'inscrire en enseignement dans les universités ou partent peu de temps après avoir commencé à travailler.

« Le gouvernement caquiste a promis durant les élections de réduire les échelons salariaux pour encourager les plus jeunes à entrer dans la profession, mais ces mesures ne sont pas suffisantes, déplore M. Marois. Il ne faut pas non plus oublier les professeurs d'expérience qui sont rendus au bout de leur échelle salariale. »

Selon la FAE, leur rétention et leur valorisation passeront, d'une part, par l'allègement de leurs tâches et l'augmentation de leur salaire, et d'autre part, par une plus grande autonomie en ce qui a trait aux décisions qui les concernent directement, comme l'évaluation des élèves, dont les notes qu'ils attribuent sont modifiées par la suite par l'école sans leur accord.

**Les sommes finalement allouées sont nettement insuffisantes pour pallier les coupes**

FNEEQ

## Des propositions pour encadrer la formation à distance



Au gouvernement, on juge que le Québec prend du retard dans l'offre de formation à distance.

GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

MARIE-HÉLÈNE ALARIE

Collaboration spéciale

Avec l'arrivée fracassante des cours en ligne, des webinaires, des MOOC (formations en ligne, ouvertes à tous) et la création prochaine du eCampus Québec, la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) a senti le besoin de faire le point sur la formation à distance. Caroline Quesnel, sa présidente, présentera, les 1er, 2 et 3 mai prochains lors d'un conseil fédéral réunissant les 101 syndicats de la FNEEQ, toute une série de propositions visant à encadrer cette nouvelle réalité qu'est l'enseignement à distance.

« Notre position n'est pas de nier la présence de la technologie, mais d'encadrer et de baliser l'enseignement à distance », explique la présidente. Bien sûr, parce que la croissance est extrêmement rapide et que les enjeux sont énormes. Aujourd'hui, dans les universités et les cégeps, l'offre est déjà importante, mais elle commence à apparaître aussi au primaire et au secondaire.

Effectivement, dans certains collèges privés, on a évoqué récemment la possibilité d'offrir des activités à distance lors des journées de tempête. Au secondaire, on étudie cette nouvelle forme d'enseignement pour l'offrir dans les concentrations

sport-études ou encore à des élèves incapables de se déplacer pour une raison ou une autre. Arrivent aussi dans le dossier « des compagnies privées qui s'improvisent en offrant des cours à distance. On a déjà des préparations aux examens d'entrée qui existent sous cette forme », s'inquiète Caroline Quesnel, dont la fédération représente tous les tuteurs de la TELUQ, la doyenne des télé-universités, qui a fait ses preuves en diplômant de nombreux étudiants depuis 1972. Les enseignants de Cégep à distance sont eux aussi syndiqués à la FNEEQ.

Les réseaux collégial et universitaire présentent chacun des caractéristiques particulières et il semble important pour la FNEEQ de les aborder différemment. « Du côté des universités, on assiste à un développement inégal et incohérent », affirme Caroline Quesnel, qui considère que « le premier enjeu, c'est la compétition entre établissements ». Pour la FNEEQ, cette compétition ne peut être que néfaste. C'est la raison pour laquelle la Fédération suggère dans ses propositions de défendre l'autonomie des universités dans leur offre de formation à distance tout en s'opposant à toute forme d'uniformisation ou de standardisation de cette offre.

A contrario, en ce qui concerne les

cégeps, la FNEEQ recommande le maintien d'une diversité dans l'offre de cours et de programmes, avec une préoccupation particulière pour les régions, « pour que leurs établissements ne deviennent pas des succursales des grands cégeps montréalais ». En effet, au niveau collégial, « il existe déjà une cohérence dans le réseau puisqu'on y décerne un diplôme national avec une formation qui permet aux étudiants de passer d'un établissement à un autre », explique Caroline Quesnel.

La démarche de la FNEEQ a pour but de défendre la qualité des emplois et par conséquent la qualité de la formation des jeunes, affirme la présidente.

Au gouvernement, on juge que le Québec prend du retard dans l'offre de formation à distance. Toutefois, « personne n'en souffre en ce moment », affirme-t-elle, ajoutant qu'« on peut voir actuellement la formation à distance comme un complément à l'enseignement présentiel, et il est important de respecter le choix des étudiants et des enseignants de s'y soumettre ou pas ».

Dans cet enjeu important qu'est la formation à distance, la FNEEQ veut avoir son mot à dire, et en tant que fédération, elle « va prendre des positions pour défendre la qualité de la formation avec ouverture et transparence », conclut Mme. Quesnel.

**ENSEMBLE**  
POUR NOURRIR  
ET FAIRE GRANDIR LE QUÉBEC

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
L'Union des producteurs agricoles

## SYNDICALISME

CSN

## Améliorer les conditions de travail et investir au bon endroit

Au cours de l'année qui vient, la CSN souhaite faire pression sur le gouvernement pour qu'il hausse le salaire minimum, maintienne les seuils d'immigration au même niveau, trouve des solutions à la pénurie de main-d'œuvre, se préoccupe de l'environnement et réinvestisse massivement en éducation et en santé — aux bons endroits cependant. Survol d'un programme qui s'annonce chargé.

STÉPHANE GAGNÉ  
Collaboration spéciale

**F**in mars, le dévoilement du premier budget de la CAQ a déçu la CSN. Bien que la centrale se dise satisfaite que le gouvernement réinvestisse en éducation et en santé, elle considère qu'il n'a pas choisi les bonnes cibles. « Nous aurions préféré que le gouvernement prévienne davantage d'investissements dans les services directs aux élèves et dans l'aide à la réussite scolaire plutôt que d'investir un milliard de dollars sur quatre ans dans le développement des maternelles quatre ans », dit Jacques Létourneau, président de la CSN, un syndicat qui compte plus de 300 000 membres.

M. Létourneau déplore aussi la nouvelle récente selon laquelle le gouvernement Legault encouragerait les commissions scolaires à recruter des enfants pour ces maternelles 4 ans

dans les CPE. « On devrait consolider plutôt le réseau des CPE, » dit-il. Dans un communiqué datant du 26 mars, la CSN croit même que le gouvernement a abandonné ce réseau.

### Rehausser le salaire minimum

Parmi les autres enjeux qui préoccupent la CSN, il y a le salaire minimum. « Alors que le premier ministre Legault souhaite créer davantage d'emplois à haut salaire (25 à 30 \$ l'heure et plus), la CSN aimerait aussi qu'il s'intéresse au sort des 800 000 travailleurs québécois rémunérés au salaire minimum », dit M. Létourneau. À ce sujet, la CSN fait d'ailleurs partie de la Coalition 5-10-15. Cette coalition, dont plusieurs autres syndicats font partie, revendique une amélioration des conditions de travail des bas salariés par trois moyens : connaître son horaire cinq jours à l'avance, bénéficier de 10 jours de congé pour cause de

maladie ou de responsabilités familiales et hausser le salaire minimum à 15 \$ l'heure.

Le président de la CSN croit que ce rehaussement des conditions de travail faciliterait l'embauche de personnel pour les employeurs en ces temps de pénurie de main-d'œuvre.

### Une baisse du seuil d'immigration incompréhensible

Une pénurie de main-d'œuvre qui pourrait être en partie compensée par la venue d'immigrants. Or, la CAQ a plutôt choisi d'abaisser le seuil de 50 000 à 40 000, une décision que Jacques Létourneau ne comprend pas. « Pour aider à combler nos besoins en main-d'œuvre, il ne faudrait pas baisser en deçà du seuil de 50 000 nouveaux arrivants, et nous comptons faire des pressions sur le gouvernement à ce sujet », dit M. Létourneau. Le gouvernement a d'ailleurs mentionné

récemment qu'il rehausserait ce seuil en 2020.

### Une pénurie inquiétante

Cette pénurie de main-d'œuvre préoccupe beaucoup la centrale. Et avec raison puisque, selon Emploi Québec, 1,3 million d'emplois seront disponibles d'ici trois ans (le vieillissement de la population et la croissance économique en seraient la cause). Pour discuter de ces enjeux, la CSN a organisé, en février dernier, un forum de réflexion à ce sujet au Palais des congrès. « Quelque 600 participants, provenant des syndicats, du patronat et du gouvernement, ont été invités à discuter de la question sous l'angle de la concertation sociale », affirme M. Létourneau.

En plus de l'immigration, une partie de la solution à cette pénurie doit passer par la formation professionnelle. « Il y a un consensus entre syndicats et employeurs sur la nécessité d'adapter les programmes de

formation au milieu du travail », dit M. Létourneau. Plus largement, la formation aurait aussi l'avantage de permettre aux travailleurs de secteurs en déclin de réorienter leur carrière vers d'autres secteurs d'emploi plus prometteurs.

### Et l'environnement ?

La transition énergétique à venir pourrait, en effet, entraîner un déclin de certains secteurs d'emploi. Ce sujet préoccupe la centrale, qui souhaite que s'effectue une transition juste. Le syndicat est aussi interpellé par la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. À ce chapitre, elle déplore le report par le gouvernement des cibles de réduction de ces gaz, malgré des investissements prévus dans le budget pour la lutte contre les changements climatiques. Elle invitait d'ailleurs la population à manifester le 27 avril pour l'avenir de la planète.



L'amélioration des conditions de travail faciliterait l'embauche de personnel en ces temps de pénurie de main-d'œuvre.

ISTOCK



**La surcharge de travail n'est pas dans ta tête.**

Le problème, c'est l'organisation du travail et ça peut te rendre malade.

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.

[lacsq.org/sst](http://lacsq.org/sst)



Centrale des syndicats  
du Québec



## SYNDICALISME



Si le nerf de la guerre a longtemps été la mise en marché des produits agricoles, c'est aujourd'hui la croissance fulgurante des rôles d'évaluation qui menace les producteurs.

GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

UPA

# Flambée des taxes foncières agricoles

## La valeur des terres agricoles explose, et les taxes suivent

ANNE-SOPHIE POIRÉ  
Collaboration spéciale

**P**roducteur de fruits, de légumes et de céréales à L'Isle-aux-Allumettes dans la MRC de Pontiac en Outaouais, David Gillespie a vu la valeur totale de sa terre agricole exploser de 99 % entre 2018 et 2019. Cette nouvelle évaluation foncière fera bondir ses taxes de 71 % alors que celles résidentielles n'augmenteront que de 3 % dans la municipalité. La hausse brutale de l'impôt foncier est de loin l'enjeu prioritaire de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA).

« Le secteur agricole est une exception », laisse tomber le président de l'UPA, Marcel Groleau. D'abord, parce que l'agriculture ne répond pas aux mêmes prescriptions économiques : les produits sont périssables et les récoltes ne peuvent être retardées ou devancées. Puis, parce que les rapports de force ont considérablement été réduits dans la foulée de la globalisation des marchés. Ils sont maintenant des millions de producteurs devant une poignée d'acheteurs. Finalement, le besoin de se nourrir n'est que très peu influencé par la variation des prix. La demande est inélastique, donc. « L'UPA a vu le jour pour répondre à ces imperfections du marché. Les producteurs agricoles sont très vulnérables », ajoute Marcel Groleau.

De l'Union catholique des cultivateurs en 1924 à l'Union des producteurs agricoles au sortir de la Révolution tranquille en 1972,

l'UPA défend aujourd'hui les quelque 42 000 producteurs et productrices agricoles et forestiers de la province : 90 syndicats locaux, 12 fédérations régionales, 130 syndicats et 26 groupes spécialisés. L'Union suit une double structure. Selon le territoire géographique auquel les agriculteurs appartiennent, soit le « secteur général », puis, selon le type de production agricole qu'ils exercent, soit le « secteur spécialisé ».

### Une refonte de la fiscalité foncière agricole

Si le nerf de la guerre a longtemps été la mise en marché des produits agricoles, c'est aujourd'hui la croissance fulgurante des rôles d'évaluation qui menace les entreprises. La valeur moyenne des terres en culture a plus que triplé ces dix dernières années. Et dans certaines municipalités comme à Massueville en Montérégie, le taux de croissance des rôles des immeubles agricoles a bondi de 243 % entre 2016 et 2019.

La férocité de cette hausse s'explique principalement par la spéculation due à l'étalement urbain. « Des promoteurs ou des fonds d'investissement acquièrent des terres cultivables pour les utiliser à d'autres fins que l'agriculture, dénonce le président de l'UPA. Dans la région de Laval par exemple, il n'y a plus un producteur qui peut se payer une terre agricole. »

Le budget alloué au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du gouvernement pro-

vincial visant à réduire les versements aux municipalités, lui, a plafonné à 5 % des dépenses de l'année précédente. Pour y avoir droit, toutefois, les producteurs et productrices agricoles doivent générer un revenu brut annuel « d'au moins 5 \$ par 100 \$ de valeur foncière ». C'est donc dire que la valeur des terres et leur taxation augmentent beaucoup plus rapidement que le budget du programme.

L'impôt foncier représente le tiers des revenus bruts de David Gillespie : 7 000 \$, incluant les taxes scolaires et résidentielles. Il s'agit de la principale dépense de l'agriculteur. « Pour un producteur qui vit de sa terre agricole, le coût des taxes devient insoutenable », fait valoir Marcel Groleau.

« Les producteurs paient des impôts fonciers au même titre que les propriétaires, mais les deux secteurs sont très différents, précise le président de l'UPA. Lorsqu'il manque de résidences, on en construit. Alors que les terres agricoles sont limitées dans leur développement. » Trop de villes transfèrent le fardeau fiscal du résidentiel vers le secteur agricole, croit-il. « Les municipalités sont en mesure de diminuer les taxes résidentielles parce qu'elles vont puiser leurs revenus dans l'augmentation du rôle d'évaluation des taxes foncières. »

Et comment le gouvernement réagit-il dans ce dossier ? En dépit de l'aide de 44,7 millions annoncée pour 2017 à 2020 inclusivement, l'UPA prévoit qu'elle devra augmenter les pressions. « Le gouver-

nement hérite d'une situation qu'il n'a pas provoquée. Ce n'est pas la CAQ qui a laissé l'affaire se détériorer. Mais ça prendra un certain courage politique pour imposer des règles aux municipalités », reconnaît Marcel Groleau.

Dans l'attente d'une solution durable, donc, l'UPA demande un gel immédiat des taxes foncières agricoles sur tout le territoire. Elle propose entre autres l'imposition sur la valeur agronomique — ce qui est produit sur la terre — plutôt que la valeur spéculative, et le plafonnement de la valeur imposable des terres. L'organisation entend également contraindre les promoteurs à payer rétroactivement les taxes qu'ils ont épargnées pendant la période où elles étaient en production agricole.

### Organiser pour mieux rassurer

Parmi les autres enjeux défendus par l'UPA : l'utilisation des pesticides. Avec Équiterre et la Fondation David Suzuki, l'organisation a demandé la tenue d'une commission parlementaire sur les risques associés à leur utilisation. « Plusieurs se sont surpris que l'Union s'implique dans le dossier, signale Marcel Groleau. Mais on veut de la transparence. Notre rôle est aussi de rassurer les citoyens. »

Présidée par le député caquiste Mathieu Lemay, la Commission est composée de sept élus caquistes, quatre libéraux, d'un péquiste et d'une élue de Québec solidaire. Elle se penchera notamment sur le rôle des agronomes, qui, selon un repor-

tage de Radio-Canada publié le 28 mars dernier, seraient illégalement rémunérés avec « des primes, bonis ou commissions en plus de leur salaire » par 80 % des entreprises fournisseurs de pesticides.

Mais tout n'est pas sombre au Québec, prévient Marcel Groleau. « Nous sommes la seule province au pays à tenir un bilan des ventes de pesticides. » Les dernières statistiques recueillies en 2017 témoignent qu'elles ont légèrement baissé.

Legs de l'UPA, le Québec jouit d'une influence au niveau national que les autres provinces n'ont pas, selon Marcel Groleau. « Nos politiques agricoles sont enviées par les autres provinces, comme la Financière agricole du Québec, qui rassemble les services d'assurance et de financement agricoles au sein d'une même organisation. »

Sans l'UPA, croit le président, le marché ne serait peut-être pas si changé, mais ce que les producteurs en obtiendraient serait certainement différent. « On organise les producteurs ensemble. Ils comprennent l'importance d'un syndicat fort. »

« Des promoteurs ou des fonds d'investissement acquièrent des terres cultivables pour les utiliser à d'autres fins que l'agriculture »

**ÉLARGIR  
L'HORIZON DES  
POSSIBLES**

**fneeq**  
CSN  
Fédération nationale  
des enseignantes et  
des enseignants  
du Québec

## SYNDICALISME

SPGQ

## La cause de Louis Robert portée à l'international

MARIE-HÉLÈNE ALARIE  
Collaboration spéciale

« On porte le dossier de Louis Robert à l'international et on a une adhésion automatique et enthousiaste », lance Richard Perron, président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), en entrevue téléphonique en direct de Washington, où étaient réunis les membres de l'Internationale des services publics (ISP) les 17 et 18 avril derniers.

En effet, lors de ce rassemblement, une résolution a été votée afin de réintégrer Louis Robert dans ses fonctions. Rappelons que cet agronome du ministère de l'Agriculture a été limogé le 24 janvier dernier pour avoir dénoncé l'ingérence de l'industrie des pesticides dans la recherche.

« Le processus suit son cours, les parties doivent échanger des informations pour préparer la séance d'arbitrage », explique Richard Perron. Depuis le congédiement de Louis Robert, trois griefs ont été déposés : un premier pour contester son congédiement et pour demander sa réintégration et des dommages et intérêts, un second pour contester le fait que monsieur Robert a été suspendu pendant plus de 90 jours alors que la convention collective prévoit une période de suspension de 30 jours pour une enquête administrative, et un troisième grief pour diffamation de la part du ministre et du premier ministre, qui ont insinué qu'il y avait d'autres raisons pour la suspension que celles inscrites dans la lettre de congédiement, « ce qui est formellement interdit parce que la procédure prévoit qu'on ne peut invoquer devant l'arbitre que ce qui est indiqué dans la lettre », précise le président.

Le SPGQ souhaite la réintégration de Louis Robert. Toutefois, selon les informations de Richard Perron, le

premier ministre semble attendre les conclusions du rapport de la protectrice du citoyen pour prendre une décision à ce sujet. « On espère que cette dernière ne se limitera pas au mandat qui avait été circonscrit par le ministre, qui lui demandait d'intervenir pour se dédouaner en lui demandant de confirmer qu'il n'avait rien à faire dans le congédiement », explique le syndicaliste, qui ajoute que le ministre « ne voulait pas vraiment faire la lumière sur le fond des choses, mais souhaitait plutôt s'en laver les mains ».

**« Les lanceurs d'alerte sont essentiels pour mettre en garde la population sur ce qui doit être corrigé »**

#### Protéger les lanceurs d'alerte

Pour le SPGQ, réintégrer Louis Robert lancerait un message clair à tous ceux qui détiendraient des informations qui sont de nature à protéger la population et qui pourraient être tentés de ne pas les divulguer de peur d'en subir les conséquences. « C'est un cas d'espèce qui va être déterminant pour la suite des choses et pour la capacité des membres du SPGQ à pouvoir alerter la population lorsque sa santé, sa sécurité ou son environnement sont en jeu », fait valoir M. Perron.



L'agronome du ministère de l'Agriculture Louis Robert a été limogé le 24 janvier dernier pour avoir dénoncé l'ingérence de l'industrie des pesticides dans la recherche.

GETTY IMAGES

Aujourd'hui, de nombreuses instances tentent de protéger les lanceurs d'alerte. Dernière en date, le Parlement européen qui, le 16 avril dernier, a adopté une directive en faveur de leurs droits et de leur protection. De son côté, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) demande à renforcer leur protection, tandis que l'Organisation internationale du travail (OIT) va produire un rapport d'experts tripartite (syndicats, employeurs et gouvernements) qui propose une convention internationale en leur faveur. « C'est une évolution

très positive et on a notre rôle à jouer même au niveau international, où on est pris comme un modèle », affirme Richard Perron.

Parce que « les lanceurs d'alerte sont essentiels pour mettre en garde la population sur ce qui doit être corrigé, non seulement en ce qui concerne la bonne gestion des fonds publics, mais également la santé publique », le SPGQ travaille en amont depuis 2014. La première fois où Richard Perron a participé à une rencontre de l'ISP à Genève, il plaide déjà en faveur des lanceurs d'alerte en évoquant la commission

Charbonneau et le cas de Karen Duhamel, ex-ingénieure chez Génivar. « Je plaide pour qu'il y ait une convention internationale », rappelle le président du SPGQ, qui précise que « si une telle convention est adoptée, elle lierait le Québec et les autres provinces ainsi que le Canada, ce qui obligerait les gouvernements à se plier aux règles définies dans cette convention ».

Dans les semaines à venir, le SPGQ continuera à accompagner Louis Robert dans ses démarches judiciaires pendant que ce dernier s'active à se faire élire à la tête de l'Ordre des agronomes du Québec.

SFPQ

## Un contexte économique favorable aux négos

MARIE-HÉLÈNE ALARIE  
Collaboration spéciale

En mars 2020, la convention collective des 40 000 membres du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) viendra à échéance. Afin d'obtenir plus que lors des dernières négociations de 2015, l'organisation se prépare déjà et se retrousse les manches.

« Le contexte politique a beaucoup

changé depuis le 1er octobre dernier. Après presque 20 ans à surfer sur la vague néolibérale, on se retrouve aujourd'hui avec un gouvernement qui a souvent répété durant la campagne qu'il fallait créer des emplois de qualité », affirme Jean-François Sylvestre, porte-parole du Syndicat pour les régions de Montréal, de Laval et de la Montérégie.

Le discours a aussi changé par rapport aux finances publiques

puisque, comme le titrait *Le Devoir* du 15 janvier dernier, le surplus budgétaire atteindra 3,5 milliards pour les sept premiers mois de 2018-2019. C'est plus que celui de 2,5 milliards observé sur la même période en 2017-2018. « Disons que le contexte des prochaines négociations sera différent de tout ce qu'on a connu depuis 20 ans », se réjouit Jean-François Sylvestre.

Toutefois, après les six premiers mois du gouvernement de François Legault, les illusions retombent : « On a rencontré 34 députés de la région et on constate qu'à la CAQ, on ne connaît pas vraiment l'appareil public. Les gens arrivent avec la mentalité du secteur privé », commente le porte-parole. On se rappellera que le premier ministre a déjà évoqué la possibilité d'abolir 5000 postes dans la fonction publique. Pourtant, à mesure que les députés

**Le premier ministre [François Legault] a déjà évoqué la possibilité d'abolir 5000 postes dans la fonction publique. Pourtant, à mesure que les députés se familiarisent avec la machine gouvernementale, ils se rendent compte qu'ils ont besoin des employés de l'État.**

se familiarisent avec la machine gouvernementale, ils se rendent compte qu'ils ont besoin des employés de l'État. « Surtout qu'actuellement, les citoyens inondent d'appels les bureaux de circonscription pour obtenir des services qu'ils ne peuvent plus recevoir des fonctionnaires », souligne Jean-François Sylvestre, qui ajoute avoir « rencontré Simon Jolin-Barrette [ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion] qui suggère de réinvestir dans l'État et d'embaucher surtout au ministère de l'Immigration. »

On se souvient de l'affaire des 18 000 demandes d'immigration que le ministre Jolin-Barrette souhaitait éliminer. Depuis, la Cour supérieure a obligé Québec à les traiter, mais, selon Jean-François Sylvestre, « si on ne souhaitait pas traiter

VOIR PAGE C 10: SFPQ



LES  
ENSEIGNANTES  
ET ENSEIGNANTS  
DE MONTRÉAL  
À LA MARCHÉ DU 1<sup>ER</sup> MAI

POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL QU'ON VEUT ;  
POUR LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT QU'ON VEUT !

RASSEMBLEMENT ET MANIF

1<sup>er</sup> mai, 18 h, sous la bannière FAE  
métro Parc, coin avenue du Parc et rue Jean-Talon

SEOM Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

SEPI SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PÉNINSULE

— ALLIANCE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE MONTRÉAL —



## SYNDICALISME

CSQ

## Le travail qui rend malade est bien réel

ANNE-SOPHIE POIRÉ  
Collaboration spéciale

« Tout cela n'est pas dans ta tête », scandé la campagne de sensibilisation de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui, depuis novembre dernier, dénonce les facteurs de risque psychosociaux du travail, bien tangibles, pouvant rendre malade. Un problème que seule l'action collective pourra enrayer, selon la présidente de l'organisation, Sonia Éthier.

Depuis une trentaine d'années, l'administration du travail a subi une importante mutation. L'État s'est transformé au même rythme que ses pratiques de gestion, désormais calquées sur celles du privé. C'est du moins ce que la CSQ indique. « Il faut faire plus avec moins, réduire les coûts, atteindre des cibles de performance, laisse tomber Sonia Éthier. Le secteur public est là pour offrir des services. On l'a complètement dénaturé. »

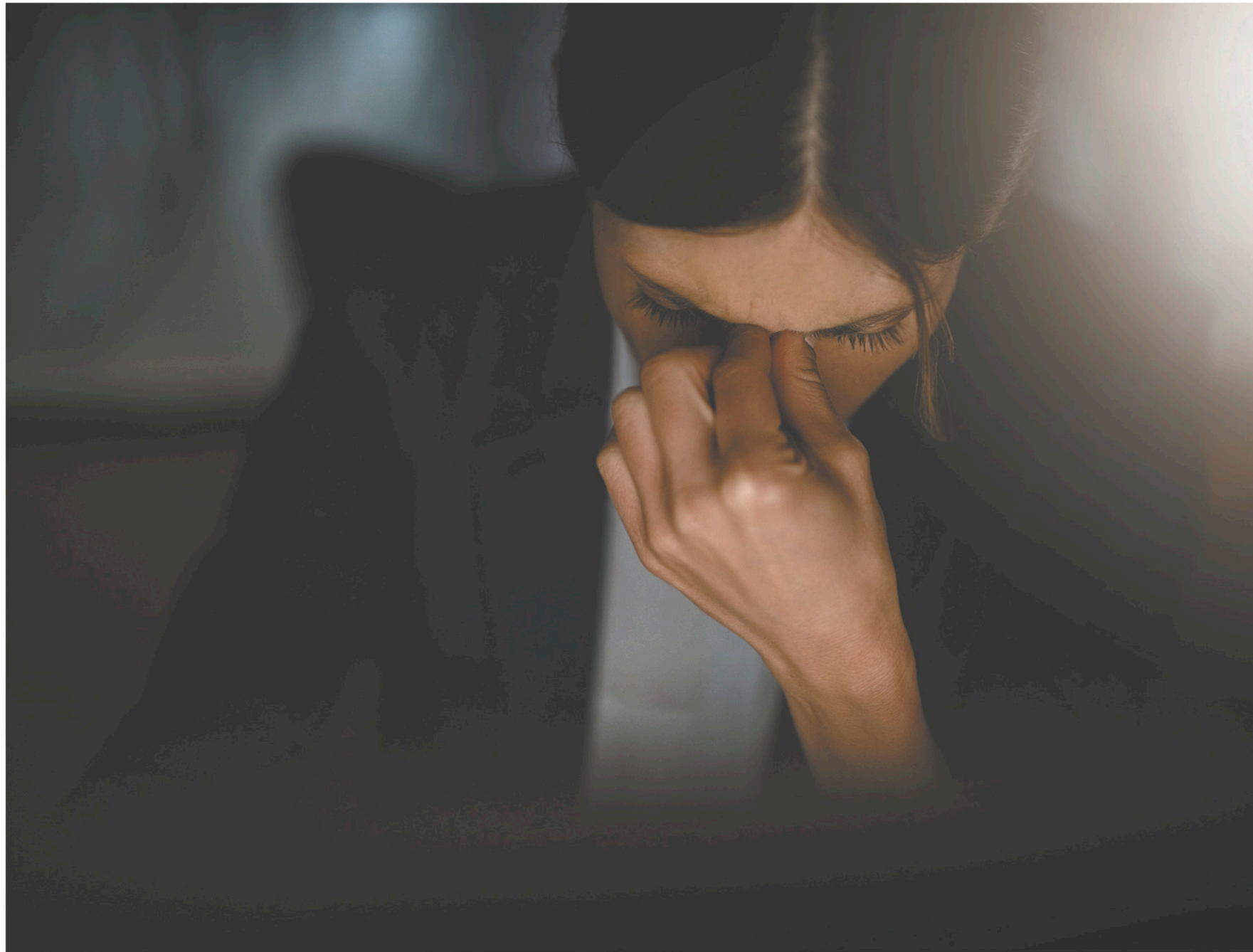
Le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, annonçait en octobre qu'il avait de nouvelles ambitions pour les services qu'offre l'État à la population. Il misera sur l'approche client. Pour Sonia Éthier, il semble incohérent de s'acharner à vouloir gérer l'État comme une entreprise privée. Il est primordial de placer l'être humain bien au-devant des objectifs de rendement et de productivité, croit-elle.

## Reconnaître les facteurs pour en diminuer les risques

La CSQ regroupe quelque 200 000 membres, dont 125 000 dans le secteur public, provenant principalement des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, en plus des travailleuses et des travailleurs des communications, du communautaire, du loisir et du municipal. Tous ces créneaux sont majoritairement féminins. « 78 % des personnes œuvrant dans les réseaux publics sont des femmes », souligne Mme Éthier. Si la philosophie d'austérité libérale des dernières années a puni l'ensemble des travailleurs, selon la présidente, ce sont surtout les travailleuses qui ont payé la note.

L'Institut national de santé publique (INSPQ) retient sept agents pathogènes coupables des problèmes de santé physiques et psychologiques reliés à l'emploi. La littérature scientifique est à peu près unanime sur ce qui peut constituer ces facteurs de risque : une charge de travail élevée et des contraintes de temps ; une faible reconnaissance des efforts et des résultats ; le manque d'autonomie et d'influence dans le travail ; l'insécurité d'emploi ; le faible soutien des collègues et des supérieurs ; la violence et le harcèlement psychologique ; le peu de justice organisationnelle.

« On doit augmenter les notes de passage, le nombre d'élèves en



Pour pallier la surcharge de travail et la limite des actions légales, plusieurs travailleurs se tournent vers des solutions individuelles.

GETTY IMAGES

difficulté dans les classes ou encore les cibles budgétaires des hôpitaux, illustre Sonia Éthier. C'est à ce moment que l'on voit apparaître les facteurs de risque. » Irritabilité, épuisement, maladies cardiovasculaires ou dépression : ce sont des symptômes bien réels que peut engendrer un environnement de travail malsain.

Entre 25 % et 30 % des enseignants et des enseignantes abandonneront le métier après une première année en poste, d'après une étude menée en 2014 par le ministère de l'Éducation du Québec. Et non seulement les congés de maladie dans le milieu de l'éducation sont plus nombreux — il y a eu 463 000 jours d'absence en 2016, selon les dernières statistiques —, ils sont aussi plus longs. La facture globale des commissions scolaires a explosé de 18 %. La banque de suppléance est épuisée.

Et le portrait est encore moins reluisant dans le domaine de la santé, rappelle la présidente : « 480 millions de dollars par année sont imputés aux congés de maladie, ce qui équivaut à 10 000 emplois à temps plein. »

## Privilégier la négociation collective

« Les gens ne comprennent pas que c'est l'organisation du travail qui est malade, prévient-elle. Ils croient que ce sont eux, les responsables. » Pour pallier la surcharge de travail et la limite des actions légales, plusieurs recourent aux solutions individuelles. La réduction volontaire du temps de travail, la prise de congés sans traitement ou à traitement différé et les départs à la retraite prématurés témoignent de la langueur des travailleurs et constituent de flagrants indices que « le gouvernement devrait prendre en compte ».

Plutôt que de se tourner vers ces solutions individuelles, donc, la CSQ estime que le salut des travailleuses et des travailleurs passera par l'action collective. Des tournées dans les établissements publics permettent d'outiller les délégués, en plus de déconstruire les pratiques de gestion qui en viennent à les faire douter de leurs compétences.

Bien qu'il soit trop tôt pour parler d'amélioration, la campagne de sensibilisation ayant été lancée en novembre 2018 seulement, la présidente de la CSQ constate une première étape qui suscite beaucoup d'intérêt de la part des syndiqués. Deux conseillers sont actuellement attirés au dossier. « On ne peut changer les choses en quelques mois lorsque le terrain se mine depuis 30 ans. »

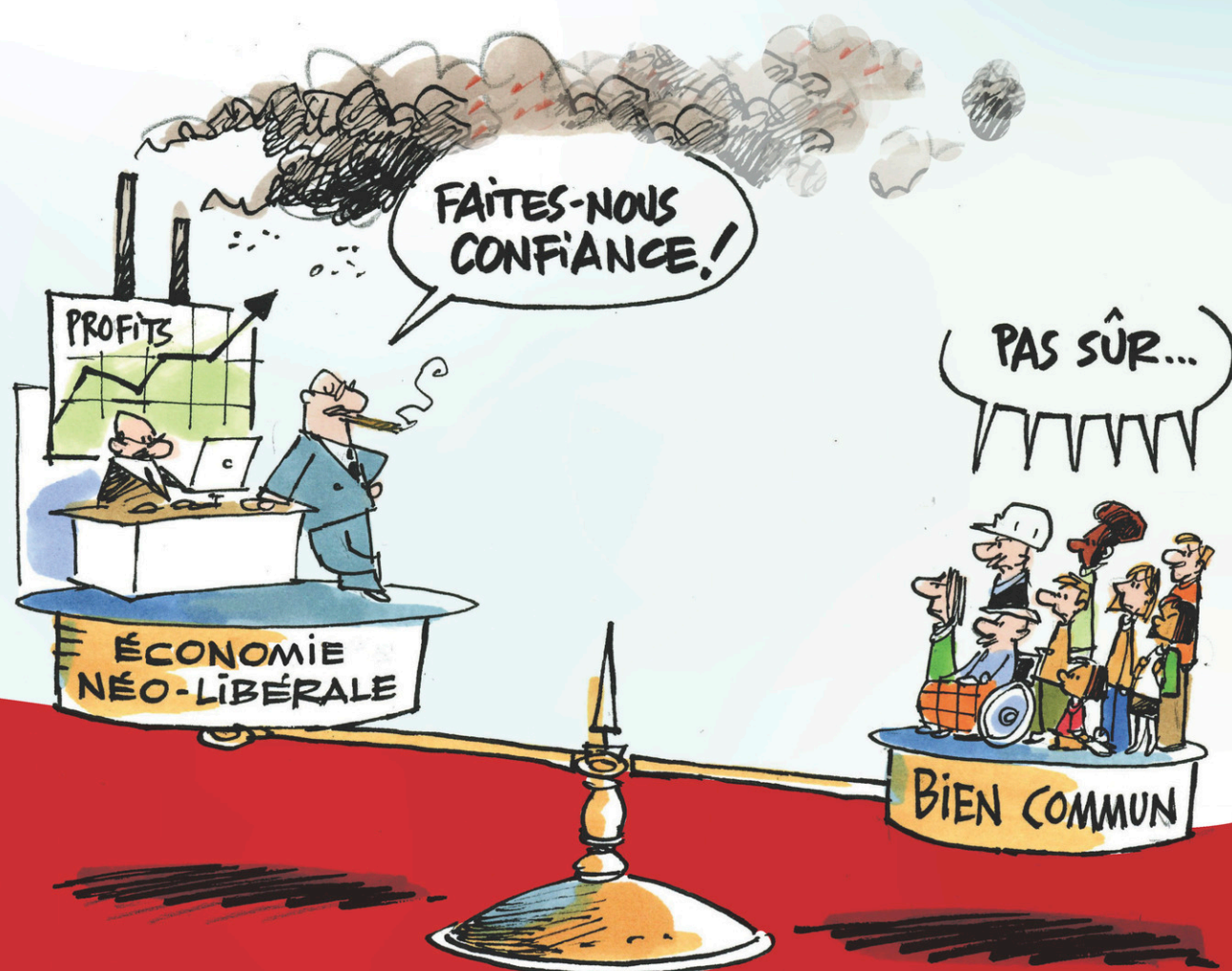
Pour Sonia Éthier, la CSQ incarne toujours un rempart pour l'accessibilité aux services, comme le dé-

montre l'histoire syndicale. « Si les organes syndicaux, tous confondus, n'existaient pas, nous serions dans une logique de privatisation encore plus grande. Et si on ne dérangeait pas, on ne nous attaquerait pas autant. »

« Les gens ne comprennent pas que c'est l'organisation du travail qui est malade. Ils croient que ce sont eux, les responsables. »

AVEC LES AUTRES  
TRAVAILLEUSES  
ET TRAVAILLEURS,  
LES *profs* LUTTENT

pour une **société**  
*plus juste, égalitaire*  
*et démocratique.*



**Fae**  
FÉDÉRATION  
AUTONOME DE  
L'ENSEIGNEMENT

f l fae.qc.ca

## SYNDICALISME



Avec la ministre de la Santé, Danielle McCann (à droite), le syndicat est présentement à la recherche de solutions pour améliorer les conditions de travail de ses membres.

GETTY IMAGES

APTSQ

## Des négociations à venir et d'autres situations à gérer

En mars 2020, la convention collective des membres de l'Association du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) arrive à terme. Le syndicat se prépare donc et consulte ses membres sur les demandes qui devraient être formulées au gouvernement. L'APTS a aussi d'autres préoccupations. Aperçu.

STÉPHANE GAGNÉ  
Collaboration spéciale

La réforme en santé libérale de 2014 à 2018 a été éprouvante pour les 55 000 membres de l'APTS. Surcharge de travail, épuisement professionnel, détresse psychologique, manque d'écoute des besoins du personnel ont été maintes fois déplorés par le syndicat. En vue des négociations à venir, la présidente du syndicat, Carolle Dubé, compte œuvrer sur plusieurs fronts pour améliorer les conditions de travail de ses membres.

« Une de nos revendications les plus importantes sera de rendre les lieux de travail plus sains, dit Mme Dubé. La pénurie de main-d'œuvre actuelle place nos membres dans une situation de surcharge de travail qui est devenue très difficile à vivre. Les conditions de pratique doivent être améliorées. »

L'APTS compte aussi demander de meilleurs salaires pour ses membres. Les demandes à ce chapitre devraient être connues à l'automne prochain.

Au chapitre des soins et services à domicile, le gouvernement a prévu plus d'argent pour développer davantage ce secteur, ce que l'APTS applaudit. « Cependant, il faudra aussi améliorer la façon dont les services sont dispensés. Sans quoi, il pourrait être difficile de trouver le personnel supplémentaire », affirme la présidente du syndicat.

### Améliorer la sécurité de certains lieux de travail

Certaines revendications ne peuvent toutefois attendre le renouvellement de la convention. C'est le cas de la

violence vécue au quotidien par les travailleuses dans les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (CRDITSA). C'est qu'environ 10 % des personnes atteintes du trouble de spectre de l'autisme (TSA) peuvent avoir des comportements violents. Et les 6000 éducatrices, psychoéducatrices, ergothérapeutes, travailleuses sociales et orthophonistes qui travaillent dans les CRDITSA peuvent en être victimes. La situation est si grave que les congés de maladie ont bondi de 49 % de 2006 à 2016 dans les résidences à assistance continue (RAC), où résident les cas lourds de TSA et de déficience intellectuelle. Un reportage de Radio-Canada du 19 septembre 2018 en faisait état. Pour dénoncer cet état de fait, l'APTS lançait donc l'automne dernier la campagne Cessons de banaliser la violence envers le personnel.

« Il faut plus de sécurité dans ces milieux de travail, affirme Mme Dubé. Nous avons aussi de plus en plus de jeunes atteints de troubles de comportement dans les centres jeunesse. Là aussi, les conditions de pratique deviennent plus difficiles. Avec le ministère de la Santé, nous sommes présentement à la recherche de solutions. »

### Moins d'heures de travail

Du côté des laboratoires médicaux, où travaillent 6200 technologistes médicaux membres de l'APTS, la situation n'est pas rose non plus. L'allongement des heures de travail de 9 à 12 heures, causé par la pénurie de personnel, a entraîné stress,



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

**Surcharge de travail, épuisement professionnel, détresse psychologique, manque d'écoute des besoins du personnel ont été maintes fois déplorés par le syndicat**

épuisement et départs anticipés à la retraite, notamment. L'APTS a donc profité de la Semaine nationale du laboratoire médical (en cours du 22 au 28 avril) pour lancer la campagne « J'en peux pu ! ».

« Des employés sont forcés de faire des heures supplémentaires », dit Carolle Dubé. Une situation qui est donc similaire à celle vécue par le personnel infirmier. La ministre de la Santé Danielle McCann a annoncé récemment une réforme du projet OPTILAB comportant une réduction du nombre d'analyses, mais cela a laissé l'APTS sur sa faim, car cette réorientation ne mentionne aucun ordre de grandeur, aucun chiffre. Rappelons que François Legault s'était prononcé contre le projet OPTILAB en campagne électorale.

### Un problème datant des libéraux

Le problème avec le projet OPTILAB remonte cependant à 2015, lorsque le ministre de la Santé Gaétan Barrette a annoncé que les examens en laboratoire allaient dorénavant être centralisés dans certains lieux. Cela supposait le transport de prélèvements à des endroits éloignés où ceux-ci ont été effectués et comportait le risque que des spécimens soient périmés, dénonçait alors l'APTS.

Malgré l'annonce d'une réforme par la ministre McCann, le projet OPTILAB semble toutefois suivre son cours avec l'annonce, en mars dernier, de la construction de deux nouveaux laboratoires, sur le modèle OPTILAB, à Boisbriand et à Brossard.

## Des leçons à tirer du passé

SFPQ

SUITE DE LA PAGE C 8

ces dossiers, c'était par manque de main-d'œuvre ».

Et cette pénurie de main-d'œuvre, elle se fait sentir un peu partout au gouvernement à cause d'une règle qui date de 2003 édictée sous le règne de Jean Charest. « Cette règle stipule qu'on ne remplace qu'un départ à la retraite sur deux, déclare le syndicaliste. On a vu, dans un bureau de Revenu Québec, qu'on faisait tirer les congés ! Tous ceux qui ont droit à un congé mettent leur nom dans un chapeau, on tire un nom, et c'est le hasard qui décide qui prendra un congé, parce qu'on est à court d'employés. »

Plus sérieusement, dans certaines circonstances, c'est la santé de la population qui est mise à risque, surtout dans le domaine des inspections de salubrité. Aujourd'hui, la plupart des inspections des résidences pour personnes âgées ou des garderies ne se font qu'à la suite du dépôt d'une plainte et, dans ces cas-là, « les inspecteurs appellent avant de passer, les responsables sont avertis », explique-t-il.

### Fonctionnaires échaudés

Jean-François Sylvestre en est convaincu, on assiste actuellement à une démobilité des travailleurs de l'État. « Après les négos de 2015, les gens ont été désillusionnés parce que certains d'entre eux y ont perdu des acquis. Ils sont méfiants envers l'organisation syndicale autant qu'envers le gouvernement. »

Conscients qu'il faut maintenant faire les choses autrement et après trois ans de cogitation, les dirigeants du SFPQ en sont venus à une conclusion : « On a beaucoup de leçons à tirer du passé. Ça fait 40 ans que le secteur public négocie de la même façon. Nos membres à la base nous disent que ce n'est peut-être plus une bonne idée de continuer comme ça », lance le porte-parole. Si habituellement la mobilisation vient du haut, aujourd'hui les membres veulent qu'on les écoute, ce qui, pensent-ils, n'a pas été le cas en 2015.

Finis, donc, les moyens de pression traditionnels, les membres souhaitent plutôt s'afficher dans leur milieu de travail et entreprendre des moyens simples mais originaux avant d'en arriver au débrayage ultime. « On veut envoyer le message au gouvernement qu'on est prêts et qu'on veut être entendus. »

**« On a beaucoup de leçons à tirer du passé. Ça fait 40 ans que le secteur public négocie de la même façon. »**



La pénurie de main-d'œuvre se fait sentir un peu partout au gouvernement.

FRANCIS VACHON LE DEVOIR

**La reconnaissance, l'indispensable carburant professionnel**

